Directeur de Publication :
J.P. MEURILLON

Coordonnées

Adresse postale (pour tout courrier)
B.P.90616
78053 SAINT-QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Adresse physique (pour s'y rendre)
District des Yvelines de Football
41, avenue des 3 Peuples
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Téléphone : 01 80 92 80 20
Télécopie : 01 80 92 80 31
Mail : administration@dyf78.fff.fr

Horaires d'ouverture

LUNDI	9H00 - 12H30
	14H00 - 18H00
MARDI	9H00 - 12H30
	14H00 - 18H00
MERCREDI	9H00 - 12H30
	14H00 - 17H00
JEUDI	9H00 - 12H30
	14H00 - 17H00
VENDREDI	9H00 - 12H30
	14H00 - 18H00

Composition

ALEXANDRE, FRANCK, KARENE, KARIM, KÉVIN, MICHÈLE, NICOLAS, NOLWENN, WILLIAM

Lignes directes DYF

LE SECRETARIAT GENERAL

Compétitions et Futsal
Karim CHOUIKA - 01 80 92 80 20
Arbitrage
Karène BOYER - 01 80 92 80 25
Discipline et Féminines
Nolwenn JEHAN - 01 80 92 80 21
Comptabilité
Michèle COURTIN - 01 80 92 80 24
Règlements et Foot Animation
Alexandre OGEREAU - 01 80 92 80 22

LA TECHNIQUE

Franck BARDET - 01 80 92 80 30
Kévin HUE - 01 80 92 80 29
Nicolas TEXIER - 01 80 92 80 27

JOURNAL NUMERIQUE OFFICIEL

Mardi 28 novembre 2017

http://dyf78.fff.fr

Direction Départementale De la Cohésion Sociale des YVELINES

Yvelines Le Département

SPORTS CO Shop.com

L'ESPRIT SPORTIF PARTAGÉ 78

SOMMAIRE

AGENDA	2
INFORMATIONS DIVERSES	2-3
ORDRE DU JOUR DES ASSEMBLEES GENERALES DU DISTRICT DU 1ER DECEMBRE 2017	4
LA CONSULTATION DES DECISIONS DISCIPLINAIRES	4
DECISIONS ADMINISTRATIVES	4-5
COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS	5-7
TIRAGE DES COUPES	7
COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS	7-8
COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE	8-9
COMMISSION FOOTBALL ANIMATION	9-11
DECISIONS ADMINISTRATIVES FA	11-12
COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ	12-13
COMMISSION DU FOOTBALL DIVERSIFIE	13
CONDOLEANCES	13
CHALLENGE ESPRIT SPORTIF SENIORS	14
CRITERIUM U12/U13 FUTSAL	15

L'ACTUALITE DE LA SEMAINE

ASSEMBLEES GENERALES DU D.Y.F.

ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Vendredi 1er décembre 2017 à 19h00
Accueil à partir de 18h30

au siège du District
41, Avenue des 3 Peuples – Bât. D
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Le jour de l'Assemblée, le représentant du club devra obligatoirement être muni de sa licence dématérialisée sur Footclubs Compagnon, de sa licence imprimée sur papier libre (listing des licenciés), d'une attestation de licence, ou d'une pièce d'identité.

Tous les documents vous ont été envoyés par mail le mardi 14 novembre 2017.

AGENDA 2017 / 2018
NOVEMBRE / DECEMBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEND	SAM	DIM
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17

Le 29/11/17
Rencontre Interdistricts Sélection U15 G à Vélizy Villacoublay
2ème Phase Détection U13 G à Buc
Le 01/12/17
Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du District
Le 02/12/17
Formation 1ers Soins - Module 2 au District
Le 03/12/17
2ème Phase Détection U13 G à Etang la Ville
Les 04 et 05/12/17
CFF3 - module seniors aux Mureaux
Le 06/12/17
2ème phase Détection U13G à Epone
Réunion Commission Valorisation de l'Esprit Sportif
Le 07/12/17
Réunion Commission du Football Féminin
Réunion du Bureau du Comité de Direction
Réunion Commission d'Appel Départementale
Le 09/12/17
4ème plateau Fillofoot
Formation Dirigeant à 11 au District
Dernier Rattrapage Test théorique Arbitre au District
Le 10/12/17
Détection Gardien de But U13 G
Les 11 et 12/12/17
Formation CFF4 - Module Projet Associatif au District
Le 12/12/17
Réunion remise Labels F.F.F. et E.F.F. au District
Le 13/12/17
Réunion du Bureau du Comité de Direction
Réunion du Comité de Direction
Dernier Rattrapage Test Physique Arbitre à Elancourt
Finale Départementale U14G à Vélizy
Le 14/12/17
Réunion Référent Technique et Tuteur Club au District
Les 14 et 15/12/17
Formation CFF4 - Module Projet Sportif au District
Le 16/12/17
Finale Départementale U13G à Clairefontaine
Le 17/12/17
Perfectionnement U12F et U13F à Noisy-le-Roi

FORMATIONS DES EDUCATEURS DE FOOTBALL

Retrouvez chaque semaine le programme mensuel des formations à venir : l'état des formations ouvertes à la pré-inscription ainsi que l'évolution du nombre de candidats inscrits en ***cliquant ici***

COUPE DE FRANCE
8ème Tour

Au titre du 8ème tour de la Coupe de France,
le HOUILLES A.C.
recevra
l'A.S. ETOILE DE MATOURY (R 1- Ligue de Guyane)

le samedi 2 décembre, à 13 H 30,
au stade Maurice Baquet, rue Vaucanson, à HOUILLES.

Trophées Philippe Séguin du Fondaction du Football

Pour la 10e année consécutive, le Fondaction du Football organise les **« Trophées Philippe Séguin du Fondaction du Football ».**

L'appel à candidatures pour la saison 2017–2018 est ouvert à l'ensemble des clubs de football amateur pour lesquels une dotation financière récompense les 4 premiers prix pour chacune des 3 catégories : **Fair-play et Citoyenneté - Egalité des chances - Santé et Environnement.**

Pour candidater, il suffit de remplir le formulaire d'inscription en vous connectant sur http://www.fondactiondufootball.com/principales-operations/formulaire-dinscription-aux-trophees-philippe-seguin

Une fois le formulaire rempli ,vous recevrez un mail pour télécharger le dossier de candidature, à sauvegarder sur votre ordinateur et à nous renvoyer par mail une fois rempli avant le **8 décembre 2017.**

Le dossier est simple à renseigner, vous pouvez joindre des documents en annexe (photos, coupures de presse,…).

Formation « Dirigeants à 11 »
Samedi 9.12.17
au District des Yvelines de Football
de 9h (Accueil à 8h30) à 12h30.
Inscrivez-vous ici

Formation « 1ers Soins - Module 2 »
Samedi 2.12.17
au District des Yvelines de Football
de 9h (Accueil à 8h30) à 12h00.
Inscrivez-vous ici

COUPE GAMBARDELLA-CREDIT AGRICOLE
1er Tour Fédéral

Le tirage au sort du 1er Tour Fédéral de la Coupe Gambardella-Crédit Agricole
a eu lieu le 23 novembre.

Les rencontres des clubs Yvelinois :

BLOIS FOOT 41 (R 1 Ligue Centre-Val de Loire) /
F.C. VERSAILLES 78 (R 2)

F.C. OUEST TOURANGEAU (D 1 District Indre-et-Loire) /
VOISINS F.C.(D 2)

Les rencontres se dérouleront le 10 décembre.

COUPE DE FRANCE FEMININE
1er Tour Fédéral

Au titre du 1er Tour Fédéral de la Coupe de France Féminine,
dont le tirage au sort a eu lieu le 22 novembre,

l'ENT.S. DES 3 CITES POITIERS (R 1 Ligue Nouvelle-Aquitaine)
recevra
l'A.S. MONTIGNY-LE-BRETONNEUX (R 1)

La rencontre se déroulera le dimanche 10 décembre.

APPEL A CANDIDATURE

Afin d'organiser ses différents évènements, le District est à la recherche d'installations pouvant accueillir :

- **Mesdames Franchissez la barrière - Samedi 10 mars 2018**
  - 2 à 3 terrains (pelouse ou synthétique)
  - 8 à 12 vestiaires
- **Finale U13 - Samedi 31 mars 2018**
  - 2 à 3 terrains (pelouse ou synthétique)
  - 8 à 14 vestiaires
- **Finale Coupe des Yvelines Futsal - Mardi 8 mai 2018**
  - 1 gymnase
  - 10 à 12 vestiaires
- **La Journée du Football Féminin - Samedi 26 mai 2018**
  - 2 à 3 terrains (pelouse ou synthétique)
  - 8 à 12 vestiaires
- **Finale Coupe des Yvelines à 11 - Dimanche 3 juin 2018**
  - 2 terrains (pelouse ou synthétique)
  - 10 à 12 vestiaires

Promotion des valeurs du sport : un dispositif à l'initiative du préfet de région

La préfecture de la région Ile-de-France souhaite promouvoir le rôle éducatif du sport en valorisant les actions emblématiques que vous mettez en œuvre autour des valeurs du sport et de l'Olympisme.

Vous trouverez donc ci-joint une lettre présentant le dispositif et un questionnaire à compléter et à transmettre à la DRJSCS d'Ile-de-France (DRJSCS75-POLESPORT@drjscs.gouv.fr) en mettant en copie (ddcs-sports@yvelines.gouv.fr).

Nous attirons votre attention sur la date limite de retour du questionnaire, fixée au 11 décembre.

CRITÉRIUM U11F PLATEAU N°4

Le prochain Critérium U11F se déroulera le **samedi 2 Décembre 2017** à Poissy, Rosny/Seine et Villepreux. Vous trouverez ci-dessous la répartition des clubs pour la deuxième journée.

POISSY A.S. - Stade Marcel Cerdan, 121 avenue de la Maladrerie, 78300 POISSY - RDV 8H45

ROSNY/SEINE C.S.M. - Stade Roland Leduc (pelouse naturelle), Chemin des Closeaux 78710 ROSNY/SEINE - RDV 9H30

VILLEPREUX F.C. - Stade Michel Wargnier, Chemin Brunin, 78450 VILLEPREUX - RDV 9h30

Constitution des poules

L'Amicale des Educateurs de Football des Yvelines (A.E.F. 78) vous invite à assister à une présentation du logiciel Gratuit "Coach Adjoint", par son concepteur Philippe OLLIER, le vendredi 8 décembre 2017, à 19h00, au siège du District.

Ce logiciel de football est dédié spécifiquement aux Clubs et aux Educateurs pour la gestion de leurs effectifs joueur(se)s, leurs équipes sur la saison. Il permet, entre autre, de planifier les entraînements, les rencontres et d'effectuer le suivi de ses joueur(se)s (statistiques entraînements et matches...). De nombreux entraîneurs l'utilisent en professionnel comme en amateur, pour leurs équipes masculines ou féminines, des seniors aux plus jeunes, pour la pratique du futsal comme du football à effectifs réduits…
(cf. présentation PDF ci-jointe)

Chers Éducateurs, venez nombreux découvrir les possibilités de cet outil indispensable, performant et gratuit, conçu « par des coachs pour des coachs » !

MOZAÏC FOOT CHALLENGE

Mercredi 22 novembre, avaient lieu au siège de la Direction Régionale du Crédit Agricole d'Ile de France, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX, les remises du "Mozaïc Foot Challenge" 2016 / 2017.

Les récipiendaires du District, l'U.S. LE PECQ pour les U 17, l'A.F.C. SAINT-CYR pour les U 15, le F.C. MANTOIS 78 pour les U 13 et le VOISINS F.C. pour les Féminines, étaient tous présents et ont reçu de la part du Crédit Agricole de sympathiques dotations.

Une accueil chaleureux et une réception très conviviale par notre partenaire, le Crédit Agricole, qui ont rendu heureux les clubs lauréats.

A noter qu'une réunion similaire s'était tenue le mercredi 15 novembre, au siège de la Direction Régionale du Crédit Agricole d'Ile de France, à LA PLAINE SAINT-DENIS, où le SARTROUVILLE F.C. (U 19) et le HOUILLES A.C. (Senior) ont également été récompensés au titre du "Mozaïc Foot Challenge".

LAUREATS ESPRITS SPORTIFS

La CVES rappelle que **pour recevoir la dotation** les clubs doivent être représentés par un dirigeant dudit club le jour de l'AG d'hiver du D.Y.F. le VENDREDI 1ER DECEMBRE 2017.

Sans présence physique d'un dirigeant du club, la dotation ne sera pas remise un autre jour ; elle est considérée perdue.

Les Clubs lauréats ont été prévenus sur la boîte mail officielle.

ASSEMBLEES GENERALES DU DISTRICT DES YVELINES

VENDREDI 1er DECEMBRE 2017
à 19 h 00
au siège du District
41, avenue des Trois Peuples
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

ORDRE DU JOUR

ACCUEIL DES DELEGUES PAR LE PRESIDENT JEAN-PIERRE MEURILLON, VERIFICATION DES POUVOIRS

➢ ***ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE***

1 / ALLOCUTION DU PRESIDENT

2 / ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 JUIN 2017

3 / PRESENTATION DES COMPTES AU 30 JUIN 2017

4 / RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

5 / APPROBATION DES COMPTES AU 30 JUIN 2017

6 / AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2016 / 2017

➢ ***ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE***

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS AUX STATUTS DU DISTRICT

➢ ***REMISE DE RECOMPENSES LIEES A L'ESPRIT SPORTIF***

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le jour de l'Assemblée, le représentant du club devra obligatoirement être muni de sa licence dématérialisée sur Footclubs Compagnon, de sa licence imprimée sur papier libre (listing des licenciés), d'une attestation de licence, ou d'une pièce d'identité.

LA CONSULTATION DES DECISIONS DISCIPLINAIRES

(COMMISSIONS DISCIPLINE ET INSTRUCTION)

Depuis la saison 2014/2015, par suite d'une décision de la Commission Nationale Informatique et Libertés (C.N.I.L.), dans le cadre du respect des données personnelles, **aucune décision disciplinaire ne sera publiée sur un site Internet** (dans les rubriques « Procès-verbaux » ou « Sanctions » des clubs), que ce soit celui de la Fédération, des Ligues régionales ou des Districts, ou tout autre organe de communication ouvert au grand public.
Les sanctions individuelles des licenciés leur seront notifiées sur leur espace personnel « *Mon Compte FFF* ».

Néanmoins, les clubs auront la possibilité, **sur Footclubs** :

- d'une part, de **consulter les sanctions disciplinaires de leurs licenciés ainsi que celles des licenciés de leurs adversaires** (ancienne fonctionnalité mise à jour),
- d'autre part, de **consulter les procès-verbaux des organes disciplinaires** (nouveauté).

Les procédures à suivre pour ces différentes consultations sont accessibles **en cliquant ici.**

DECISIONS ADMINISTRATIVES

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

1ER RAPPEL

VETERANS

D2-C
51151.1 SARTROUVILLE FC 11 HOUILLES AC 11

U17

D4-C
52629.1 JOUY / VELIZY / BIEV 2 VILLEPREUX FC 1

FUTSAL

D2-U
53705.1 JOUARS PONT. 1 ANDRESY FUTSAL 1

FORFAIT GENERAL

SENIORS

D4-B MAGNY 78 FC 1

U19

D3-B CELLOIS CS 2

FORFAITS AVISES

3EME FORFAIT

SENIORS

D4-B
50446.1 MAGNY 78 FC 1

2EME FORFAIT

U15

D5-F
55161.1 VALLEE 78 FC 2

1ER FORFAIT

VETERANS

D5-A
53581.1 EPONE USBS 12

COUPE DU COMITÉ

SENIORS

58598.1 HOUILLES AC 3

FORFAITS NON AVISES

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

2EME FORFAIT

U19

D3-A
54788.1 CONFLANS PORTUGAIS 1
D3-B
58483.1 CELLOIS CS 2

CRITERIUM LUNDI SOIR

POULE B
53629.2 APPY FC 1

1ER FORFAIT

SENIORS

D6-B
50757.1 MESNIL ST DENIS ASL 2

U19

D3-C
58530.1 PLAISIROIS FO 2

U15

D2-A
52797.1 LES MUREAUX OFC 2

CRITERIUM DU LUNDI SOIR

POULE A

53596.1 ACHERES CS 1

POULE B

53630.2 IN AS 1

COUPE DU COMITÉ

SENIORS

58596.1 VELIZY ASC 2

MATCHES A JOUER

A JOUER LE 17/12/2017

SENIORS

D5-A

50483.1 MAGNANVILLE FC 2 MANTES OLYM. FC 1
50514.1 JUZIERS FC 1 GUERVILLE ARN. 1

D5-C

50639.1 VERRIERE FC 1 RAMBOUILLET YVE 2

D6-A

50691.1 MANTES LA VILLE FC 1 JUZIERS FC 2
50693.1 GUERNOISE AS 2 ANDRESY FC 2
50694.1 FONTENAY ST PERE AS 1 BONNIERES FREN 2

CDM

D2-A

50934.1 GARGENVILLE STADE 5 VILLIERS-AUT. 5
50937.1 BEYNES FC 6 DAMMARTIN/HOUD 5

VETERANS

D2-A

51142.1 GARGENV-LAINV. 11 BOUGIVAL FOOT 11

D2-B

51216.1 VALLEE 78 FC 11 GUYANCOURT ES 11

D3-A

51288.1 JUZIERS-PORCH. 11 CHATOU AS 11

D5-B

51684.1 VAUXOISE ES 12 TRIEL AC 12

D5-C

51750.1 CARRIERES S/S US 12 CROISSY US 12

U19

D3-B

58471.1 GARGENVILLE ST. 1 CHATOU AS 2

U17

D4-D

52693.1 VALLEE 78 FC 2 NEAUPHLE-PONT 2

A JOUER LE 14/01/2018

VETERANS

D3-A

51299.1 ISSOU AS 11 POISSY St G. Chi AS 11

D3-B

51351.1 MAUREPAS AS 12 LOUVECIENNES AS 12

D4-C

51546.1 VALLEE 78 FC 12 PERRAY FOOT ES 11

A JOUER LE 21/01/2018

U19

D3-A

54767.1 ANDRESY FC 1 CONFLANS PORTUGAIS 1

A JOUER LE 28/01/2018

U19

D3-A

54781.1 CONFLANS PORT. 1 MAGNANVILLE FC 1

MATCHES A PROGRAMMER

SENIORS

D3-A

50264.1 HARDRICOURT 2 SARTROUVILLE 2

U19

D3-B

58466.1 CHATOU AS 2 CROISSY US 1
58472.1 HOUILLES SO 1 HOUILLES AC 2

U17

D3-B

52443.1 MAUREPAS AS 2 ENT. REG. OUEST YV. 1
54580.1 HARDRICOURT 1 EPONE-MEZIERES 1

D4-A

54562.1 GARGEN/JUZIERS 2 MAGNANVILLE FC 2

U15

D4-A

52977.1 GARGENVILLE STADE 2 LIMAY ALJ 2

D5-A

53115.1 MAGNANVILLE FC 2 JUZIERS FC 1

D5-B

54999.1 VILLENNES ORG. 2 CONFLANS FC 3

D5-C

53210.1 BUC FOOT AO2 BAILLY NOISY SFC 3

FUTSAL

D1-U

53657.1 TRAPPES YVEL. 1 NOMADES FUTSAL A 1
53659.1 NOMADES FUTSAL 1 HOUDANAISE REG FC 1
53660.1 MAISONS LAFF. FC 1 TRAPPES YVELINES 1
53662.1 MONTESSON US 1 ROSNY S/S CSM 1

D2-U

53695.1 FONTENAY LE FL. 1 CARRIERES S/S US 1
53716.1 ECQUEVILLY ETSC 1 HERCULES FUTSAL C 2

CRITERIUM DU LUNDI SOIR

POULE B

53623.1 FEUCHEROLLES 1 IN AS 1
53646.1 APPY FC 1 IN AS 1

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 27/11/17

Présents : MME TARDIVEL (CD), MME RUPERT, M. LEDUC (PRESIDENT), M. PANARIELLO, M. SOULE, M. ALEXANDRE, M JOUBERT.
Absent excusé : M. AVOIRTE (CD)

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COURRIERS

542459 SARTROUVILLE FC

Courrier de la Mairie qui rappelle la fermeture de toutes les installations extérieures du 24 Décembre 2017 au 7 Janvier 2018 inclus.
Pris note.

502858 HOUILLES AC

Pris note du courrier de HOUILLES AC concernant le report de ses matchs du 2 & 3 Décembre 2017 suite à la qualification de son équipe première au 8ème Tour de la Coupe de France.
Compte tenu du motif invoqué la Commission donne son accord pour reporter les matchs suivants :

VETERANS

D2-A

511611 GARGENVILLE-LAINVILLOIS 11 / HOUILLES AC 11

U15

D5-D

55037.1 HOUILLES AC 4 / BOUGIVAL FOOT 1

CY

59037.1 MAURECOURT 1 / HOUILLES AC 1

CC

59044.1 MONTESSON US 2 / HOUILLES AC 3

CC
59049.1 VILLENNES ORGEVAL 2 / HOUILLES AC 2

DEMANDES

SENIORS

D5-C DU 19/11/17
50639.1 VERRIERE FC 1 / RAMBOUILLET YVELINES 2
Pris note des courriers de LA VERRIERE et de RAMBOUILLET ainsi que du rapport de l'arbitre.
La Cion dit Match à Jouer le Dimanche 17 Décembre 2017 à 15h.

D3-A DU 10/12/17
50264.1 HARDRICOURT 2 / SARTROUVILLE 2
Suite à l'organisation de la Chocotrail et à l'indisponibilité des installations, demande d'HARDRICOURT pour jouer ce match à une date ultérieure.
Compte tenu du motif invoqué, la Cion donne son accord.

VETERANS

D3-B DU 17/12/17
51334.1 VERSAILLES JUSSIEU 11 / CHESNAY 78 FC 11
Suite à l'organisation d'un séminaire professionnel qui nécessite la présence de plusieurs joueurs Vétérans, demande de VERSAILLES JUSSIEU pour jouer ce match à une date ultérieure.
Compte tenu du motif invoqué, la Cion ne peut donner suite à votre demande et maintient la date du match au 17/12/17.

D4-B DU 03/12/17
51492.1 ANDRESY 11 / BOUGIVAL FOOT 12
Accord des 2 clubs pour jouer ce match Dimanche 14 janvier 2018 à 9h30.
Accord de la Cion.

D4-C DU 26/11/17
51552.1 AUTEUILLOIS - VILLIERS 11 / YVELINES US 12
Pris note de l'arrêté de fermeture de la mairie d'Auteuil.
La Cion dit Match à Jouer à une date ultérieure.

D5-C DU 03/12/17
51756.1 PECQ US 11 / MONTESSON US 12
Suite aux mauvaises conditions du terrain, demande du PECQ pour inverser l'ordre des rencontres.
Accord de MONTESSON :

51756.1 PECQ US 11 / MONTESSON US 12
devient
51756.1 MONTESSON US 12 / PECQ US 11

et
51756.2 MONTESSON US 12 / PECQ US 11
devient
51756.2 PECQ US 11 / MONTESSON US 12

Accord de la Cion.

CDM

D2-B DU 10/12/17
50992.1 SARTROUVILLE 5 / CELLOIS CS 5
Suite à l'organisation d'un cross, demande de SARTROUVILLE pour jouer ce match Dimanche 17 Décembre 2017 à 9h30.
Accord du CELLOIS.
En attente du document officiel de la part de SARTROUVILLE.

U19

D2-A DU 03/12/17
51977.1 CHATOU AS 1 / CELLOIS CS 1
Suite à la programmation de 2 matchs, le même jour, à la même heure , sur le même terrain, demande de CHATOU pour jouer ce match à 15h.
Compte tenu du motif invoqué, la Cion donne son accord.

D3-A DU 17/12/17
54808.1 MAISONS LAFFITTE FC 1 / BREVAL LONGNES FC 1
Suite à la programmation d'un match de Coupe des Yvelines en U17 et d'un match de Championnat en U19 et ne disposant que d'un terrain, demande de MAISONS LAFFITTE pour jouer ce match à 15h.
Compte tenu du motif invoqué, la Cion donne son accord.

U17

D4-A DU 10/12/17
54580.1 HARDRICOURT 1 / EPONE-MEZIERES 1
Suite à l'organisation de la Chocotrail et à l'indisponibilité des installations, demande d'HARDRICOURT pour jouer ce match à une date ultérieure.
Compte tenu du motif invoqué, la Cion donne son accord.

U15

D3-A DU 09/12/17
53229.1 MAISONS LAFFITTE FC 1 / ST GERMAIN EN LAYE 1
Suite à la programmation de 2 matchs, le même jour, à la même heure et sur le même terrain, demande de MAISONS LAFFITTE pour jouer ce match à 16h.
Compte tenu du motif invoqué, la Cion donne son accord.

D5-C DU 02/12/17
53204.1 ST GERMAIN EN LAYE 2 / BAILLY NOISY 3
Suite à la programmation d'un match de Coupe des Yvelines suivi de rencontres en Foot Animation, demande de ST GERMAIN pour jouer ce match à une date ultérieure.
Compte tenu du motif invoqué, la Cion donne son accord.

FUTSAL

D1-U DU 11/11/17
53662.1 MONTESSON 1 / ROSNY SUR SEINE 1
Demande de MONTESSON pour jouer ce match Samedi 2 Décembre 2017 à 20h.
En attente de l'accord écrit de ROSNY avant Vendredi 1 Décembre 2017 à 12h.

D1-U DU 02/12/17
53671.1 TRAPPES YVELINES FUTSAL 1 / MONTESSON US 1
Suite à la qualification à la Coupe National Futsal pour l'équipe de TRAPPES YVELINES, **la Commission décide match à jouer à une date ultérieure.**
Demande de TRAPPES YVELINES pour jouer ce match Samedi 23 Décembre 2017 à 20h.
Accord de MONTESSON.
Accord de la Cion

FEMININES

D1-U DU 09/12/17
54979.1 PARIS SAINT GERMAIN FC 2 / CARRIERES SUR SEINE 1
Suite à des problèmes d'installations, demande du PARIS SAINT GERMAIN pour inverser l'ordre des rencontres :

54979.1 PARIS SAINT GERMAIN FC 2 / CARRIERES SUR SEINE 1
devient
54979.1 CARRIERES SUR SEINE 1 / PARIS SAINT GERMAIN FC 2

et
54979.2 CARRIERES SUR SEINE 1 / PARIS SAINT GERMAIN FC 2
devient
54979.2 PARIS SAINT GERMAIN FC 2 / CARRIERES SUR SEINE 1

En attente de l'accord écrit de CARRIERES avant Vendredi 8 Décembre 2017 à 12h.

COUPE DU COMITE

U15

DU 02/12/17
59045.1 MONTIGNY LE BTX 2 / MAUREPAS AS 2
Demande de MONTIGNY pour jouer ce match à 14h30.
En attente de l'accord écrit de MAUREPAS avant Vendredi 1 Décembre à 12h.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F
RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football

A titre exceptionnel en cas d'impossibilité d'accès à la FMI et après avoir contacté le numéro de permanence uniquement pour les compétitions du Samedi (07 83 02 44 40), La Commission rappelle que le club recevant doit disposer impérativement d'une feuille de match papier de substitution, et qu'en cas d'utilisation de cette dernière, les deux clubs doivent pouvoir justifier des licences via « Foot Clubs Compagnons » ou à défaut des licences imprimées.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible

d'entrainer une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »)

RAPPORTS

SENIORS

D6-C DU 19/11/17

54286.1 BUC FOOT AO 2 / MESNIL SAINT DENIS ASL 1

Pris note de la réponse du Service Informatique de la Ligue.
Il s'agit de la première infraction de l'équipe du Club de BUC.
La Cion selon l'annexe 11 des RS du DYF sanctionne le Club d'un avertissement.

U15

D5-C DU 25/11/17

53227.1 BAILLY NOISY SFC 3 / CHATOU AS 3

Pris note du courrier de BAILLY-NOISY.
La Cion vous demande de faire vérifier votre tablette auprès du District.

FEMININES

D1-U DU 12/11/17

54955.1 VIROFLAY USM 1 / CARRIERES SUR SEINE 1

Pris note du rapport de l'arbitre. Il s'agit de la deuxième infraction de l'équipe du club de VIROFLAY USM.
La Commission, selon l'Annexe 11 des RS du DYF, sanctionne le club d'une amende de 100€.
Pris note du courrier de Viroflay.

La Cion rappelle que la demande de changement de date a été faite très tardivement par le Club. Par ailleurs, la Cion rappelle qu'il est nul besoin d'utiliser le réseau internet pour réaliser la FMI à condition de l'avoir préparé avant.

DEMANDE DE RAPPORTS

U13 ESPOIR

DU 18/11/2017

58904.1 PARIS SAINT GERMAIN 2 / VIROFLAY USM 1

1er rappel sous peine de match perdu.

TIRAGE DES COUPES

COUPE DES YVELINES

SENIORS

Dimanche 17 Décembre 2017 à 15H

59077.1 Epone 1	-	Mureaux 2
59078.1 Jouy en Josas 1	-	Maurepas 1
59079.1 Mantois 3	-	Plaisir 1
59080.1 Versailles 3	-	Rambouillet Yvelines 1
59081.1 Carrieres Gresillons 1	-	Triel 1
59082.1 Gargenville 1	-	Trappes 2
59083.1 Bonnieres Freneuse 1	-	Conflans 2
59084.1 Verneuil 1	-	Limay 2
59085.1 Bailly Noisy 1	-	Guyancourt 1

Exempt : Mauloise 1, Breval Longnes 1, Sartrouville 1, Chanteloup 1, Hardricourt 1, Carrieres/Seine 1, Montesson 1

COUPE DU COMITE

SENIORS

Dimanche 17 Décembre 2017 à 15H

59058.1 Vallée 78 fc 2	-	Clayes/Bois 2

Exempt : Gargenville 2, Hardricourt 2, Chanteloup 2, Guyancourt 2, Carrieres/Seine 2, Sartrouville 2, Chatou 3, Marly-Louveciennes 2, Maurepas 2, Breval Longnes 2, Conflans Port. 2, Verneuil 2, Rosny/ Seine 2, Montesson 2, Conflans 3

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du 23.11.2017

Présents : Mme PLATEL, MM BEAUDOUX Michel (Vice-Pdt), DELESCHAUX Alain, DRAY Paul (Pdt), GUICHETEAU Didier, HOUIN Laurent (CD), HOUZE Michel, REBIERE Jacques.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

CONVOCATION

U19

D3A

20047133 du 19.11.2017 VAUXOISE ES 1 / EPONE-MEZIERES 1

Observations d'après match du club de **EPONE** concernant l'arbitre de la rencontre.
La Cion convoque pour sa réunion du

Jeudi 30 novembre 2017 à 18h30

VAUXOISE
M. FERNANDES Jérôme arbitre
M. VETTIVELU SELLATHURA Jessy Dirigeant

EPONE MEZIERES
M CHABIN Damien Dirigeant

CRITERIUM DU LUNDI

Poule B

19796921 du 23.10.2017 FEUCHEROLLES USA 1 / PORT MARLY CS 1

Lecture du courrier de FEUCHEROLLES.
La Cion convoque pour sa réunion du

Jeudi 30 novembre 2017 à 18h00

M. COURTIAL Regis arbitre DYF

FEUCHEROLLES
M. JOUMANI Youssef capitaine
M. TISSIER Emmanuel dirigeant

EXAMEN DES FEUILLES DE MATCHES

SENIORS

D5A

19390516 du 19.11.2017 EPONE USBS2 / JUZIERS FC 1

Réserves de **JUZIERS** concernant l'Art.7.10 :
Après vérifications, la Commission dit **réserves** de **JUZIERS** sur la participation des joueurs de **EPONE recevables mais non fondées**.
Aucun des joueurs du club de **EPONE** inscrits sur la feuille de match objet des réserves, n'a participé à la dernière rencontre officielle disputée par l'équipe supérieure de leur Club, le **18.11.2017 en Coupe des YVELINES contre GUERNOISE AS 1** (Art. 7§10 du Règlement sportif du D.Y.F.).
Résultat acquis sur le terrain : EPONE / JUZIERS 2 / 0
Débit 43,50€ à JUZIERS

CDM

D2A

19391380 du 19.11.2017 MAURECOURT FC 5 / MAISONS LAFFITTE FC

Courrier de **MAISONS LAFFITTE** faisant état de dysfonctionnements concernant l'établissement de la feuille de match de la rencontre.
Considérant qu'une feuille de match papier n'a été établie qu'après la rencontre.

Considérant que les contrôles avant match n'ont pu être réalisés réglementairement.
L'arbitre DYF ayant cependant donné le coup d'envoi et le match ayant été à son terme, avant qu'une feuille de match papier ne soit établie.

La Cion décide erreur administrative de l'arbitre.

La Cion dit match à REJOUER avec un arbitre et un délégué à la charge du DYF.

La Cion transmet à la COC pour date à fixer.
Dossier transmis à la CDA.

Amende : 51,50€ à MAURECOURT pour non présence d'une feuille de match au coup d'envoi.

REPRISE DE DOSSIER

VETERANS

Coupe du Comité
20112027 du 05.11.2017 MAISONS LAFFITTE FC 12 /EPONE USBS 12
Réserves de **MAISONS LAFFITTE** concernant l'Art.7.10 :
Après vérifications, la Commission dit **réserves** de **MAISONS LAFFITTE** sur la participation des joueurs de **EPONE recevables et fondées**.
Cinq joueurs du club **EPONE** inscrits sur la feuille de match objet des réserves, ont participé à la dernière rencontre officielle disputée par l'équipe supérieure de leur Club, le **22/10/2017 contre CARRIERES GRESILLONS en D4** (Art. 7§10 du Règlement sportif du D.Y.F.).
MAISONS LAFFITTE qualifié.
Débit 43,50€ à EPONE
Amende 24€ x 5 à EPONE pour participation irrégulière de 5 joueurs

AUDITION

U17

Coupe des Yvelines
20097573 DU 05.11.2017 HOUILLES AC 2 / LIMAY ALJ 1

M ZAAOUAR Ismael arbitre DYF

HOUILLES AC
M. PHILIPPE Christophe absent excusé.
M. BEHAGHEL Thibault
M. MONTEIRO Gabriel

LIMAY
M. EL MASRAOUI
M. SOOBRAMANIAN Nadapajan absent excusé.

La Cion regrette l'arrivée tardive de M l'arbitre DYF (entendu hors commission)
Considérant les explications des clubs présents et de M l'arbitre.
Considérant que l'arbitre a décidé que seulement trois joueurs de chaque équipe devaient procéder à la séance de tirs au but et ce malgré l'étonnement des deux équipes qui lui en ont fait part.
Considérant que la Commission n'a pu déterminer ni les joueurs encore présents sur le terrain au coup de sifflet final ni ceux ayant déjà effectué un tir au but.

La Cion décide : erreur administrative de l'arbitre.

La Cion dit : séance de tirs au but à refaire avec arbitre officiel à la charge du DYF.

La Cion précise que tous les joueurs inscrits sur la feuille de match citée en référence peuvent participer à cette séance.
Conformément aux lois du jeu l'équipe **de LIMAY étant à neuf joueurs**, l'équipe de **HOUILLES devra réduire à neuf le nombre de ses joueurs autorisés afin d'être à égalité avec ses adversaires**.

La Cion transmet à la COC pour date à déterminer.
Dossier transmis à la CDA.

MATCHS AMICAUX

FEUCHEROLLES
Pris note de la rencontre suivante :
U17 équipe 2 joueront contre PORCHEVILLE le dimanche 26.11.2017 à 16H.

COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

Réunion restreinte
Séance du 21 Novembre 2017

Présents : Mmes Nathalie PASIERB, Natacha HUGEL, MM, MEYER Christian (Président), Patrice LETOUZEY, Philippe DEBEAUPUIS, Mustapha JINAMI, Stéphan PILLEMONT, Lotfi ZARKA, Alain BACHOT (partiellement),
Absents excusés : MM. Philippe PELLAN, Pascal TISSERAND,

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COURRIERS

Mail de Mme BARY Nathalie, Présidente du FC Porcheville en date du 15 novembre 2017, informant la Commission du motif de son absence à la convocation du 07 novembre 2017. Pris note.
La Commission vous rappelle qu'une convocation doit être honorée ou excusée dans les temps. Votre absence n'a pas permis d'avoir une audition contradictoire.

La Commission de District de l'Arbitrage remercie vivement Mme BARRY Nathalie, les membres du Bureau Directeur ainsi que les Dirigeants présents pour leur accueil et leur efficacité lors du rattrapage des tests physiques organisés au FC Porcheville le 18 novembre dernier.

Mail de Mme LE MOIGNE, Secrétaire du RC 78 Neauphle Pont en date du 15 novembre 2017, concernant la demande d'arbitre pour une rencontre CDM du 19 novembre 2017. Pris note.
La Commission vous rappelle que comme tout courrier ou mail adressé au District, seule la date de réception est prise en compte.

Mail de M. MARGERIN Christian en date du 17 novembre 2017, arbitre DYF, informant la Commission de son indisponibilité pour une rencontre U17 R3 du 19 novembre 2017, suite à blessure. Réception du certificat médical de contre-indication de la pratique du sport pendant 1 mois à compter du 17 novembre 2017. Pris note.
Transmis section désignations.

Mail de M. VANHOUTTE Adam en date du 15 novembre 2017, arbitre DYF, informant la Commission d'une indisponibilité de 15 jours pour raison médicale (certificat médical joint). Pris note.
Transmis section désignations.

Mail du club Etang St Nom ES en date du 16 novembre 2017, informant la Commission de l'absence de M. l'Arbitre Officiel de la rencontre en Critérium du lundi soir. Pris note. Remerciements.
Transmis section administrative.

Mail de M. HADDADI Nabile en date du 16 novembre 2017, arbitre DYF, faisant parvenir un avis d'arrêt de travail jusqu'au 26 novembre 2017 inclus. Pris note. Remerciements.
Transmis section désignations.

Mail de M. MARIS Cyrille en date du 17 novembre 2017, arbitre DYF, faisant parvenir un avis d'arrêt de travail jusqu'au 24 novembre 2017 inclus. Pris note. Remerciements.
Transmis section désignations.

Mail de M. LANIER Jérôme en date du 17 novembre 2017, arbitre DYF, informant la Commission de son indisponibilité le 26 novembre 2017 après 15 heures. Il reste néanmoins disponible pour officier sur une rencontre de jeunes à 13 heures. Pris note.
Transmis section désignations.

Mail de M. LIBOTTE Philippe en date du 18 novembre 2017, arbitre DYF, informant la Commission de son absence au rattrapage du test physique du 19 novembre 2017 à Porcheville. Pris note.

Suite à la demande de la Commission, mail de M. AIT LAABAR Smail en date du 18 novembre 2017, arbitre DYF, faisant parvenir un avis d'arrêt de travail du 28 octobre au 14 novembre 2017 inclus. Pris note.
Remerciements.

Mail de M. FILIP Benjamin en date du 18 novembre 2017, arbitre DYF, informant la Commission de son impossibilité de se rendre à sa désignation de ce jour suite à des problèmes sur le réseau ferré MANTOIS. Pris note.

Mail de M. SPIEWEK Eric en date du 20 novembre 2017, arbitre DYF, informant la Commission de son absence à la rencontre Foot Ent. SM R2 du 18 novembre 2017 suite à dégradation de son véhicule. Pris note.

DEMANDES D'ARBITRES

La Commission de District de l'Arbitrage a le regret de ne pouvoir accéder à la requête des clubs ci-dessous visés, leur demande étant parvenu hors délais. (Pour rappel 15 jours minimum avant la date de la rencontre)

US17-CERNAY-BONNELLES – Seniors D6/D– US17 Cernay Bonnelles / Mesnil St Denis du 03 décembre 2017 arrivée le 20-11-2017

PORTUGAIS CONFLANS – VET D4/A– Mauloise / Portugais Conflans du 03 décembre 2017 arrivée le 21-11-2017

La Commission de District de l'Arbitrage prend note de la demande et accédera à la requête du club ci-dessous visé dans la limite des disponibilités d'arbitres

ECQUEVILLY EFC – VET D4/A– Epône USBS 11 / Ecquevilly EFC 11 du 10 décembre 2017 arrivée le 15-11-2017

PERRAY FOOT ES – VET D4/C– Ablis FC Sud 78 11 / Perray Foot ES 11 du 03 décembre 2017 arrivée le 16-11-2017

RC 78 NEAUPHLE PONT – VET D5/E– Houdanaise Région FC 12 / Neauphle Pont. 12 du 03 décembre 2017 arrivée le 16-11-2017
RC 78 NEAUPHLE PONT – CDM D2/C– Neauphle Pont. 5 / Montfort FC 5 du 03 décembre 2017 arrivée le 16-11-2017

CHAVENAY ASL – CDM D2/A– Fontenay St Père AS 5 / Chavenay ASL 5 du 03 décembre 2017 arrivée le 17-11-2017

PORT MARLY CS – VET D5/C– Montesson / Port Marly du 10 décembre 2017 arrivée le 20-11-2017
PORT MARLY CS – VET D5/C– Le Pecq / Port Marly du 21 janvier 2018 arrivée le 20-11-2017
PORT MARLY CS – VET D5/C– Carrières Sur Seine / Port Marly du 25 mars 2018 arrivée le 20-11-2017
PORT MARLY CS – VET D5/C– Sartrouville / Port Marly du 06 mai 2018 arrivée le 20-11-2017

MAURECOURT FC – U15 D4/B– Versailles 78 FC / Maurecourt FC 1 du 16 décembre 2017 arrivée le 21-11-2017

CONVOCATIONS

NOUVEAUX ARRIVANTS

Suite à l'arrivée dans le District de plusieurs arbitres provenant d'autres Ligues ou District,

La Commission de District de l'Arbitrage convoque :

- M. KHOUBABA Hassan
- M. BENCHAOUI Lyes
- KELLY Amadou

En sa séance restreinte du mardi 05 décembre 2017 à 19h00

CANDIDATURE

Suite à la réception du Mail de M. KADI Sophian, Arbitre R3 de la Ligue de Paris IDF, postulant pour un rôle d'observateur et souhaitant également mettre ses compétences à disposition de la Commission de District de l'Arbitrage du DYF,

La Commission de District de l'Arbitrage le convoque :

En sa séance restreinte du mardi 05 décembre 2017 à 19h30

U19

D1
Match 19394003 du 01/10/2017
PLAISIROIS FO / VERNEUIL US

D1
Match 19394013 du 15/10/2017
CONFLANS FC / POISSY AS

Constant que M. l'Arbitre n'a pas justifié des motifs de ses absences répétées à match,
Suite aux points de pénalité infligés à M. l'Arbitre Officiel des rencontres citée en référence,
Vu la récidive en la matière,

La Commission de District de l'Arbitrage convoque M. HERITIER Cyprien

En sa séance restreinte du mardi 05 décembre 2017 à 20h00

Motif : Absences répétées à rencontre

TUTORAT

Réception des mails de MM. BELMOURID Abdelilah, CISSE El Hdji Momar, José PINTO DE LIMA, Mohammed BELLOUK, Jean florian JOSEPH, Freddy POTEZ, Patrick GRAFFIN, Serge NKOT BECTARTE, Léandre PAINDEPICE, Jérôme LANIER, Fabrice DUPONT, Saïd BASMIH, Areski BOUGUETOF, Patrick ALEXANDRE étant volontaires pour suivre des jeunes arbitres dans le cadre du tutorat.

La Commission vous remercie pour votre investissement pour l'arbitrage yvelinois.
Un regroupement sera organisé rapidement afin de fixer le rôle et le domaine de compétence du tuteur.
Une convocation individuelle sera adressée par la Commission de District de l'Arbitrage à chacun des arbitres postulant, après étude des demandes.

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Commission du 27 novembre 2017

Présents : Mmes BEAUBIAT, BOIVIN, GOUPILLON, MM. BOIVIN, GOUPILLON, LOUVEL
Excusés :MM., BALTHAM, DUTACQ, NOYELLE., VIMONT

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

FEUILLES DE MATCHES U10/U13

Les feuilles de matches des Critériums Départementaux sont à récupérer au plus tard ce vendredi lors de l'Assemblée Générale du District. Après cela, elles vous seront envoyées directement au club, à vos frais d'envoi.
Pour rappel, ces catégories ne fonctionnant pas via la F.M.I., vous avez la possibilité de nous scanner vos feuilles de matches et de les intégrer directement via Footclubs. La Commission recommande cette transmission qui facilitera la communication des feuilles de matches.

PLATEAUX U6

Inscriptions

Le premier plateau U6 de la saison se déroulera le samedi 2 décembre 2017. Pour consulter la répartition des équipes: **Cliquez ici**
Pour rappel, la participation à ces plateaux est exclusivement réservée aux licenciés U6 (nés en 2012).

Lieux & horaires des plateaux du 2 décembre

820 102 : ROSNY CSM : 15h30 : Stade Roland Leduc
830 102 : VELIZY ASC : 10h45 : Stade Sadi Lecointe
830 104 : SARTROUVILLE FC : 9h30 : Stade Nungesser

PLATEAUX U6-U7

Plateaux

Les deux plateaux de la 2ème phase sont désormais disponibles : **Cliquez ici**

Inscriptions

La campagne d'inscription pour la 3ème phase des plateaux est désormais ouverte. Ces plateaux se dérouleront les 20/01, 03/02 & 17/03.
Les responsables de catégorie ont reçu le mail correspondant.
La date butoir d'inscription est fixée au dimanche 10 décembre.

PLATEAUX U8-U9

Plateaux

Tous les plateaux de la 2ème phase sont désormais disponibles : **Cliquez ici**

Lieux & horaires des plateaux du 2 décembre

860 105 : ROSNY CSM : 14h00 : Stade Roland Leduc

Inscriptions

La campagne d'inscription pour la 3ème phase des plateaux est désormais ouverte. Ces plateaux se dérouleront les 13/01, 27/01, 10/02, 10/03 & 24/03.
Les responsables de catégorie ont reçu le mail correspondant.
La date butoir d'inscription est fixée au dimanche 10 décembre.

Courriers

860 107 du 18/11/17 : MAURECOURT FC
La Cion ayant pris connaissance que ce plateau s'est bien déroulé à MAURECOURT le 18/11/17 en présence des clubs de MAURECOURT & ACHERES CS, confirme sa décision, à savoir d'infliger une amende pour absence excusée à plateau à MAISONS LAFFITTE, d'autant plus qu'elle regrette que 4 équipes entières ne se soient pas déplacées pour l'absence d'un responsable.

870 119 du 02/12/17 : RAMBOUILLET
Accord des clubs de RAMBOUILLET & ELANCOURT OSC pour inverser ce plateau et le jouer à ELANCOURT.
La Cion prend note plateau à jouer à Elancourt. La Commission demande des explications au club d'ELANCOURT suite à son impossibilité de recevoir un plateau U11F à cette date.
Transmis à la Cion du Football Féminin.

860 110 du 02/12/17 : MESNIL ST DENIS AS
Le club nous informe ne pouvoir recevoir ce plateau compte tenu d'un problème interne. Le club de VILLEPREUX se propose de recevoir.
La Cion prend note, plateau à jouer à VILLEPREUX. Merci au club de VILLEPREUX.

CELLOIS CS
Le responsable de catégorie se rend compte qu'une erreur a été faite concernant l'inscription pour ses plateaux. Ses équipes ayant été inscrites le matin.
La Cion, dans un premier temps vous rappelle que ce genre de courriers est à faire à partir de l'adresse de messagerie officielle du club.
Dans un second temps, compte tenu qu'il existe des places disponibles, décide que vous remplaciez le club de VALLEE sur les plateaux à venir, mais avec 3 équipes. Le 02/12 à HOUDAN, le 16/12 à MAULOISE.
Ce changement entraine par conséquent une modification au niveau du plateau du 16/12 de VOISINS. Du coup, VOISINS FC est affectée sur le plateau d'ETANG ST NOM & BUC FOOT AO sur celui des CLAYES SOUS BOIS.

870 113 du 16/12/17 : YVELINES US
Courrier du responsable de la catégorie concernant son impossibilité de recevoir ce plateau à cette date en raison d'un manque de vestiaires.
La Cion, dans un premier temps vous rappelle que ce genre de courriers est à faire à partir de l'adresse de messagerie officielle du club.
Dans un second temps, exceptionnellement, elle décide de désigner GUYANCOURT ES comme site d'accueil.
Enfin, elle vous rappelle que la participation de votre club avec 4 équipes, impliquent forcément que vous receviez à un moment ou un autre 12 équipes sur votre plateau. Merci à l'avenir d'anticiper cette situation afin de pouvoir recevoir des plateaux à 12 équipes.

CATEGORIE U10-U11

Challenge Plateaux

Le tirage au sort des Challenges U10 & U11 se déroulera le lundi 4 décembre.

Critérium

VERNOLITAIN STADE
Demande du club pour inscrire deux équipe s supplémentaires.
La Cion décide que votre club prend la place de MANTES USC 1 & 2 en poules A1/A2 et MANTES USC 1 prend votre place en poule A. MANTES USC ne disposant pas des effectifs suffisant pour faire 2 équipes.

Poule A du 02/12/17
58243 : BONNIERES FRE 2 / FONTENAY ST PÈRE AS 1
Le club de BONNIERES FRENEUSE nous informe que cette rencontre se jouera à 9h30 au stade Jean Pierre BAUVE à FRENEUSE.
La Cion prend note.

Par année poules B1/B2 du 02/12/17
57443/57539 : SARTROUVILLE FC 1 11 / CHATOU AS 1 11
Le club de SARTROUVILLE FC nous informe que ces rencontres se joueront à 11h au stade Nungesser en raison d'un plateau U6 auparavant.
La Cion prend note.

HOUILLES AC
En raison de son match de Coupe de France Seniors, demande du club pour reporter toutes ses rencontres du jour.
Accord de la Cion. Liste des matches concernés :

56559/56655 : HOUILLES AC 3 4 / EPONE USB 1 2
56751/56847 : HOUILLES AC 5 6 / HOUILLES SO 2 3
57447 / 57543 : HOUILLES SO 1 11 / HOUILLES AC 1 11
57852 / 57936 : HOUILLES AC 2 12 / LIMAY ALJ 2 12

CATEGORIE U12-13

Festival Foot

La Commission vous informe que les plateaux reportés du 25/11/17 seront à jouer le samedi 16 décembre 2017. Cette date correspond au dernier tour de la détection U13 et si des joueurs concernés par ce tour figurent dans vos équipes, vous aurez la possibilité de demander un report du plateau.

Critérium Départemental

CHAMBOURCY ASM
Le club constate qu'il a qu'une équipe d'engagée sur le Critérium Départemental au lieu de 2 engagées.
La Cion, compte tenu qu'il n'existe pas de places dans les poules à 2 équipes, vous propose de prendre la place d'exempt dans la poule A. Par contre, cela signifierait que vos 2 équipes ne joueraient pas systématiquement ensemble et contre des adversaires différents. Merci de lui confirmer votre accord ou non pour le vendredi 1er décembre au plus tard. La Cion vous affectera sur un groupe à 2 équipes si une place si libère.

VERNOLITAIN STADE
Demande du club pour inscrire une équipe supplémentaire.
La Cion, compte tenu qu'il n'existe pas de places dans les poules à 2 équipes, vous propose de prendre la place d'exempt dans la poule B. Par contre, cela signifierait que vos 2 équipes ne joueraient pas systématiquement ensemble mais en alternance contre des adversaires différents. Merci de lui confirmer votre accord ou non pour le vendredi 1er décembre au plus tard.

1 équipe poule C du 02/12/17
55477 : VERSAILLES 78 FC 6 / POIGNY LA FORET US 1
Le club de VERSAILLES nous informe que cette rencontre se jouera à 14h00.
La Cion prend note.

2 équipes poules A1/A2 du 02/12/17
55569/55673 : VERNEUIL ENT. 2 3 / MEULAN CN 1 2
Le club de VERNEUIL ENT. nous informe que ces rencontres se joueront à 16h00 en raison d'un match U15 auparavant.
La Cion prend note.

2 équipes poules B1/B2 du 18/11/17
55771/55875 : FOURQUEUX OMS 1 2 / CROISSY US 2 3
Le club de FOURQUEUX OMS nous informe que ces rencontres ne se sont pas déroulées en raison de l'occupation de son terrain.
La Cion prend note mais vous rappelle que les rencontres U13 ne sont pas prioritaires par rapport à des U15 et qu'il existe un créneau officiel pour jouer à 16h00.

Par année poules A1/A2 du 02/12/17
56188/56279 : SARTROUVILLE FC 2 12 / ACHERES CS 1 11
Le club de SARTROUVILLE FC nous informe que ces rencontres se joueront à 14h00 au stade Tobrouk.
La Cion prend note.

Par année poules B1/B2 du 02/12/17
56376/56467 : VERSAILLES JUSSIEU AS 1 11 / CELLOIS CS 1 11
Le club de VERSAILLES JUSSIEU AS nous informe que ces rencontres se joueront à 16h00 en raison d'un plateau U9 auparavant.
La Cion prend note.

HOUILLES AC
En raison de son match de Coupe de France Seniors, demande du club pour reporter toutes ses rencontres du jour.
Accord de la Cion. Liste des matches concernés :

55566 / 55670 : HOUILLES AC 5 6 / GARGENVILLE STADE 1 2
55774/55878 : HOUILLES AC 3 4 / FOURQUEUX OMS 1 2

1 équipe poule B du 18/11/17
55368 : CHAVENAY ASL 1 / CHANTELOUP US 2
La Cion demande des explications à :

M. ROUGERIE Nicolas : Arbitre centrak
M. LE BOURDELLES Yves : Entraineur Chavenay
M. MEZNI Foued : Entraineur Chanteloup

Concernant l'attitude de l'entraineur de Chanteloup auprès de M. l'arbitre.

CRITERIUM ESPOIR U12-U13

Phase 2

Les poules & calendriers de la 2ème phase sont désormais disponibles sur notre site internet à la rubrique « compétitions ».
Les feuilles de jonglerie sont à retirer au siège du District et sont dans la même enveloppe que les feuilles de matches de Critérium Départemental.

Courriers

HOUILLES AC
En raison de son match de Coupe de France Seniors, demande du club pour reporter toutes ses rencontres du jour.
Accord de la Cion. Liste des matches concernés :

58643 : HOUILLES AC 11 / VERNEUIL ENT. 11
58973 : HOUILLES AC 2 / ST GERMAIN FC 1

La Cion décide, rencontres à jouer le 16/12/17.

NEAUPHLE PONTCHARTRAIN 78
Le club nous indique une changement d'éducateur référent pour les U13 espoir
La Cion ne peut valider votre demande, Mr EL MOKHTARI ne possède pas le diplôme suffisant pour encadrer cette équipe

Infractions

CARRIERES S/S US 11
Le club réagit suite à la décision de la Commission de la semaine dernière, statuant sur une nouvelle infraction d'éducateur constatée sur la feuille de match.
Il nous informe qu'il s'agit d'une erreur de manipulation sur la FMI qui est à l'origine de l'absence d'un éducateur suffisamment diplômé sur la feuille de match. Il appuie sa demande par un témoignage de l'éducateur de MONTESSON, qui le rencontrait le 18/11/17.
La Cion, considérant la réaction et la justification du club de CARRIERES S/S US, courrier appuyé et confirmé par l'éducateur de MONTESSON US, comme quoi, M. BAKAR Mirgan était bien présent sur la rencontre et qu'il s'agit d'une erreur administrative,

La Cion décide d'annuler l'infraction constatée la semaine passée, et décide par conséquent l'annulation de sa décision concernant la non reconduction de l'engagement de CARRIERES S/S la saison prochaine.
Par contre, elle demande au club d'anticiper à l'avenir ce genre de problème et de l'avertir dès constatation du problème afin d'éviter cette situation.

Arbitrage

La Commission vous informe que seuls les licenciés dans un club peuvent officier en tant qu'arbitre central. Les arbitres certifiés âgés de moins de 16 ans ne disposant pas de licences au sein du club, ne peuvent donc pas officier en tant qu'arbitre central, tant qu'ils n'ont pas au moins une licence dirigeant.

DECISIONS ADMINITRATIVES FA

Décisions du 27 novembre 2017

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

U9

1er rappel
Plateaux du 18/11/17

870 102 : GUERVILLE ARNOUVILLE AS
870 108 : PECQ US
870 116 : MUREAUX OFC
870 118 : CROIYSS US
860 104 : HOUDANAISE REGION FC

U10/U11

1er rappel
Plateaux du 18/11/17

Challenge U10
106 : REGION HOUDANNAISE

Challenge U11
110 : ST GERMAIN FC (manque fiches équipes et fiche défi)

CHALLENGE DYF U10/U11
Poule A : ABLIS / HOUDANNAISE REGION
Poule B : ST CYR / POISSY
Poule B : LOUVECIENNE / VOISINS
Poule B : BAILLY / NOISY
Poule C : TRAPPES / LE CHESNAY
Poule E : FOURQUEUX / HOUILLE AC
Poule F : MAULOISE / CONFLANS FC
Poule I : PORCHEVILLE / MANTOIS
Poule J : MAGNANVILLE / MANTOIS

U12/U13 ESPOIR

Plateaux du 21/10
Amende après 2 rappels : 15€
Annexe 2 RS DYF

U13
ST GERMAIN FC (MONTIGNY, VOISINS, CARRIERES S/S)

FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES

U13

1er rappel
Rencontres du 18/11/17

55365 : CARRIERES S/S / CHAMBOURCY ASM 1
55662 : MANTOIS 78 FC5 / MAULOISE US 2
55768 : BOUGIVAL FOOT1/ CHATOU AS 2
55770 : BAILLY NOISY SFC 2 / TRIEL AC 1
55870 : ANDRESY FC 2 / MAURECOURT FC2
55872 : BOUGIVAL FOOT 2 / CHATOU AS 3
55874 BAILLY NOISY FC3 / TRIEL AC2
55973 TRAPPES ES 4 / BUC FOOT AO 2
55975 ESSARTS LE ROI AGS 1 / ST ARNOULT FC 78 1
56076 : YVELINES GAMBAIS 3 / BOIS D'ARCY AS 2
56077 : TRAPPES ES 5 / BUC FOOT AO 3
55975 : LES ESSARTS AGS2 / ST ARNOULT FC 78 2
56181 : ULMR FC 2/ MUREAUX OFC 2
56183 : LIMAY ALJ 2 / MANTOIS 78 FC3
56272 : ULMR FC 12/ MUREAUX OFC 11
56274 : LIMAY ALJ 11 / MANTOIS 78 FC 12

U13 Espoir
58904 : PSG 2 / VIROFLAY USM 1

FORFAIT NON AVISE

U13

1er forfait : 13€
Annexe 2 RS DYF

Rencontres du 18/11/17

55978 : COIGINERES FC 1
56082 : COIGNIERES FC 2

FORFAIT GENERAL

U11

Amende : 34€
Annexe 2 RS DYF

Par année poules D1/D2
MUREAUX OFC 3
MUREAUX OFC 13

ABSENCE EXCUSEE A PLATEAUX

U11

Amende : 5€
Annexe 2 RS DYF
Plateaux du 18/11/17

860 107 à MAURECOURT : **MAISONS LAFFITTE FC (4 équipes)**

ABSENCE NON EXCUSEE A PLATEAUX

U11

Amende : 15€
Annexe 2 RS DYF
Plateaux du 18/11/17

870 103 à ABLIS : **TRAPPES ES (1 équipe)**
870 112 à VIROFLAY : **FOURQUEUX OMS (1 équipe)**
870 114 à AUBERGENVILLE : **MANTES LA VILLE (1 équipe)**
870 119 à RAMBOUILLET : **ELANCOURT OSC (1 équipe)**
860 106 à LIMAY : **MANTOIS 78 FC (4 équipes)**
860 109 au CHESNAY **: VERSAILLES JUSSIEU (1 équipe)**

U11

Amende : 15€
Annexe 2 RS DYF
Plateaux du 18/11/17

Challenge U 10
103 : CROISSY US 11 / MANTE LA VILLE FC 11
104 : BUC AO 11
105 : CARRIERE GRESILLON AS 11
107 : BONNIERES FRENEUSE FC 11

Challenge U11
101 : CELLOIS

Challenge DYF U10/U11
POULE K : MANTE LA VILLE / VERNOLITAIN
POULE L : CARRIERE S/S

COMMISSION DU FOOTBALL FÉMININ

Réunion du jeudi 23 Novembre 2017

Secrétaire de séance : M. CHAPPUIS Christophe
Présents : MMES LUNT Clémentine, JDAINI Fatna MM LUCAS Florent (président), ANDRÉ Pascal, RIVIÈRE Pascal, DUPONT Jean - François, KALENDERIAN Claude, CHAPPUIS Christophe.
Absents excusés : MME ELANGUE ETEME Dorette, MM BENLARBI Ibrahim, GOUAULT Christophe, DACHEUX Gérard (Membre C.D.), GUILBAUX Pierre (Membre C.D.).
Invités : M. DENIS Jean Pierre.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

FILLOFOOT

Recherches sites

La commission recherche activement un gymnase pour accueillir le plateau du **13/01/18**

U11F

Critérium

Au vu du nombre important d'équipes engagées en U11F, la commission a décidé de nommer 3 sites d'accueil par journée. Nous vous rappelons qu'une équipe engagée doit recevoir au moins une fois un plateau U11F
Le plateau U11F suivant se déroulera le **samedi 2 décembre 2017**.
Vous trouverez ci-dessous les **poules** de la journée n°4 et leur **site d'accueil :**

POULE 1
ROSNY / SEINE C.S.M. (1)
CARRIERES/SEINE U.S. (1)
VOISINS F.C. (0.5)
MONTIGNY LE BX A.S. (1)
PLAISIR S.C. (0.5)
PARIS ST GERMAIN F.C. (1)

POULE 2
VILLEPREUX F.C. (1)
TRAPPES (2)
RAMBOUILLET YVELINES F.C. (1)
GUYANCOURT E.S. (1)

POULE 3
POISSY A.S. (1)
CONFLANS F.C. (1)
ELANCOURT O.S.C. (1)
HOUILLES S.O. (1)

Recherches sites

La commission recherche activement des gymnases pour accueillir les plateaux des **16/12/17** et **20/01/18**

U13F

Coupe des Yvelines Futsal

La coupe des Yvelines Futsal aura lieu le **DIMANCHE 17 DECEMBRE 2017** à MAGNY LES HAMEAUX, au gymnase Chantal Mauduit regroupant les 11 équipes engagées.

GROUPE A -RDV *8H*
MONTIGNY LE BX A.S. (2)
ROSNY/SEINE C.S.M. (2)
VOISINS F.C. (2)

GROUPE B - RDV 13H30
LIMAY A.L.J. (1)
MANTOIS 78 F.C. (1)
PARIS ST GERMAIN F.C. (1)
POISSY A.S. (1)
RAMBOUILLET YVELINES F.C. (1)

U16F

Auditions

Suite à l'impossibilité de venir des deux clubs, la Commission, a décidé d'inviter à nouveau les clubs suivants, en présence du Président ou de son représentant, ainsi que l'éducateur U16F déclaré par le club :

Poule A : FOURQUEUX O.M.S.
Jeudi 7 Décembre à 19h00 au siège du District.
Motif : Multiples infractions relevées

Poule A : HOUILLES A.C.
Jeudi 7 Décembre à 19h30 au siège du District.
Motif : Suivi de l'équipe en création dans le critérium

Merci aux clubs de confirmer la présence des représentants du club.

MATCH À JOUER

Procédures

Une demande de report de match se fait par mail officiel du club ou via Footclub. Pour que la commission puisse valider la demande, **les deux clubs** doivent avoir convenu **d'une nouvelle date** de report et avoir répondu **AVANT LE VENDREDI MIDI DERNIER DELAI**.

A jouer le 02/12/17

U16F

CRIT U16F A

20012623	CONFLANS F.C. 1	CARRIERES/SEINE U.S. 1
20012624	POISSY A.S. 1	GUYANCOURT E.S. 1
20012625	FOURQUEUX O.M.S 1	BUC FOOT A.O. 1

CRIT U16F B

20012435	ENT REGION OUEST 1	VERNOLITATIN STADE 1
20012438	LES MUREAUX O.F.C. 1	MANTOIS 78 F.C. 2

A jouer le 06/01/18

SENIORS F À 7

20012492	MONTIGNY LE BX A.S. 2	MONTESSON U.S. 1

A jouer le 13/12/18

20012623	HOUILLES A.C. 1	MONTIGNY LE BX A.S. 1

FORFAITS AVISE
1ER FORFAIT

U13F

POULE UNIQUE du 14/10/17

20032952	PARIS ST GERMAIN F.C. 1	**MEZIERES A.J. 1**

POULE UNIQUE du 18/11/17

20032961	POISSY A.S. 1	**GUYANCOURT E.S. 1**

FORFAITS NON AVISES

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

1ER FORFAIT

U13F

POULE UNIQUE du 18/11/17

20032959	MONTIGNY LE BX A.S. 1	**LES MUREAUX O.F.C. 1**

U16F

CRIT U16F A du 18/11/17

20012622	BUC FOOT A.O. 1	**HOUILLES A.C. 1**

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

1er rappel

U13F

POULE UNIQUE du 18/11/17

20032958	LIMAY A.L.J. 1	MEZIERES A.J. 1

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIÉ

Réunion du 17/11/2017

Présent(e)s: MM. LEDUC. (Président), R. PANARIELLO, RUBANY.

La Coupe des Yvelines étant une compétition officielle, les clubs doivent présenter leurs licences sur l'application Footclubs Compagnon ou le listing des licenciés imprimé par le club sur papier libre.

Les protèges tibias sont obligatoires
Reste à pourvoir :

U12	17 places
U13	31 places
U15	5 places
U17	9 places
SENIORS	15 places

La date de clôture d'inscription est prolongée au **1er décembre 2017.**

La Commission est toujours à la recherche de gymnases et notamment pour les finales du Mardi 8 mai 2018.

COUPE DES YVELINES FUTSAL

SENIORS

PLATEAU DU MESNIL ST DENIS
GYMNASE PHILIPPE CHAMPAIGNE
4 BIS AVENUE DE BRETEUIL
78320 MESNIL ST DENIS
DIMANCHE 17 DECEMBRE 2017 A 9H
Responsable du plateau : Jean-Pierre LEDUC 06 25 65 32 11

POULE A	POULE B
LES NOMADES FUTSAL A 1	ST CYR AFC 1
HOUDANAISE REGION FC 1	LA TOILE 1
ELANCOURT OSC 1	DAMMARTIN EN SERVE 1
AUBERGENVILLE FC 1	MAUREPAS EF 1
CROISSY US 1	TRAPPES YVELINES 1

Prochaine réunion le Vendredi 8 Décembre 2017 à 18h30

CONDOLÉANCES

C'est avec une profonde émotion que nous venons d'apprendre le décès de :

Monsieur Hubert CLERC,
ex-président du District Haute Marne

Le Président Jean-Pierre MEURILLON, le Comité de Direction du District, les Membres des Commissions, le Personnel Administratif, présentent à sa famille et ses proches leurs très sincères condoléances.

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET VALORISATION DE L'ESPRIT SPORTIF

(voir annexe 4 du règlement sportif du D.Y.F.)

ETAT PROVISOIRE DES POINTS DE PENALITE, ARRETE AU 23/11/17

(sauf erreur ou omission et sous réserve de feuilles de matches en retard et des dossiers en Commissions)

CLUBS	Total	pts	CLUBS	Total	pts	CLUBS	Total	pts	CLUBS	Total	pts	CLUBS	Total	pts
D1			***D3A***			***D4B***			***D5C***			***D6C***		
HARDRICOURT US 1	9,0	6	ANDRESY F.C. 1	6,0	6	VELIZY ASC 2	5,5	6	HOUDANAISE REGION FC 2	3,3	6	BUC FOOT AO 2		6
MANTOIS 78 FC 3	10,0	6	MAGNANVILLE F.C. 1	7,0	6	DIX SEPT TOURNANTS 1	12,1	6	MONTIGNY LE BX AS 3	3,3	6	DIX SEPT TOURNANTS 2		6
HOUILLES A.C. 2	12,0	6	CHANTELOUP LES V. US 2	8,0	6	MESNIL LE ROI A.S. 1	12,1	6	ST CYR AFC 1	6,6	6	DIX SEPT TOURNANTS 2		6
MONTIGNY LE BX AS 1	15,0	6	CARRIERES S/SEINE US 1	11,0	6	CROISSY U.S. 1	13,2	6	ELANCOURT O.S.C. 2	7,7	6	MESNIL ST DENIS ASL 1		6
PECQ US LE 1	15,0	6	HARDRICOURT US 2	12,0	6	ESSARTS LE ROI AGS 1	13,2	6	RAMBOUILLET YVELINES 2	8,8	6	ST ARNOULT F.C. 2		6
GARGENVILLE STADE 1	16,0	6	BREVAL LONGNES F.C. 1	13,0	6	VILLEPREUX F.C. 2	13,2	6	ST ARNOULT F.C. 1	8,8	6	ST GERMAIN EN LAYE F.C. 2		6
GUYANCOURT ES 1	17,0	6	AUBERGENVILLE F.C 2	15,0	6	VOISINS F.C. 2	13,2	6	BOIS D'ARCY A.S. 2	9,9	6	VERRIERE F.C. LA 2		6
MAUREPAS AS 1	17,0	6	PECQ US LE 2	15,0	6	PLAISIROIS F.O. 2	17,6	6	CLAYES SS/BOIS U.S.M 2	9,9	6	VIROFLAY U.S.M. 1		6
CHESNAY 78 F.C. LE 1	18,0	6	LIMAY ALJ 2	16,0	6	YVELINES U.S. 1	17,6	6	NEAUPHLE-PONT. 3	20,9	6	COIGNIERES F.C. 2	1,4	6
MUREAUX O.F.C. LES 2	18,0	6	MUREAUX O.F.C. LES 3	16,0	6	COIGNIERES F.C. 1	22,0	6	ABLIS FC SUD 78 1	25,3	6	ESSARTS LE ROI AGS 2	2,8	6
EPONE USBS 1	19,0	6	SARTROUVILLE F.C. 2	24,0	6	BUC FOOT AO 1	23,1	6	VERRIERE F.C. LA 1	31,9	3			
CLAYES SS/BOIS U.S.M 1	21,0	6	VILLENNES ORGEVAL 1	24,0	6	MAGNY 78 F.C. 1	d	d	MAGNY 78 F.C. 2	fft	fft			
D2A			***D3B***			***D5A***			***D6A***					
BOIS D'ARCY A.S. 1	9,0	6	VALLEE 78 F.C. 2	3,0	6	MAULOISE U.S. 2	4,0	6	ANDRESY F.C. 2		6			
MARLY LE ROI U.S. 1	11,0	6	VERSAILLES 78 FC 3	4,0	6	MAGNANVILLE F.C. 2	5,0	6	BONNIERES FRENEUSE F.C. 2		6			
MAULOISE U.S. 1	12,0	6	JOUY EN JOSAS U.S. 1	7,0	6	PORCHEVILLE FC 2	5,0	6	GUERNOISE AS 2		6			
POISSY AS 3	12,0	6	ELANCOURT O.S.C. 1	9,0	6	BREVAL LONGNES F.C. 2	6,0	6	JUZIERS F.C. 2		6			
VERNEUIL S/SEINE US 1	12,0	6	MAUREPAS AS 2	9,0	6	EPONE USBS 2	6,0	6	MANTES LA VILLE FC 1		6			
VOISINS F.C. 1	12,0	6	MONTIGNY LE BX AS 2	9,0	6	VERNOLITAIN STADE 1	6,0	6	MANTES U.S.C. 1		6			
VALLEE 78 F.C. 1	13,0	6	TRAPPES E.S. 3	9,0	6	JUZIERS F.C. 1	7,0	6	FONTENAY ST PERE AS 1	1,2	6			
CHAMBOURCY ASM 1	14,0	6	BAILLY NOISY SFC 2	11,0	6	MEZIERES A.J. 1	9,0	6	ISSOU AS 2	1,2	6			
CARRIERES GRESILLONS 1	16,0	6	CHATOU AS 2	12,0	6	GUITRANCOURT ASF 1	12,0	6	VAUXOISE ES 1	1,2	6			
TRAPPES E.S. 2	18,0	6	MARLY LE ROI U.S. 2	15,0	6	GUERVILLE ARNOUVILLE 1	15,0	6	VERNOLITAIN STADE 2	1,2	6			
SARTROUVILLE F.C. 1	20,0	6	HOUDANAISE REGION FC 1	17,0	6	MANTES OLYMPIQUE 1	17,0	6						
BAILLY NOISY SFC 1	39,0	3	VILLEPREUX F.C. 1	18,0	6	BEYNES F.C. 1	18,0	6						
D2B			***D4A***			***D5B***			***D6B***					
BOUGIVAL FOOT 1	8,0	6	CONFLANS F.C. 3	4,4	6	JOUY EN JOSAS U.S. 2	2,0	6	BOUGIVAL FOOT 2		6			
PLAISIROIS F.O. 1	11,0	6	GUERNOISE AS 1	5,5	6	SARTROUVILLE F.C. 3	2,0	6	CHAMBOURCY ASM 2		6			
GUYANCOURT ES 2	12,0	6	CONFLANS PORTUGAIS 1	7,7	6	CARRIERES S/SEINE US 2	3,0	6	CHATOU AS 3		6			
MONTESSON U.S. 1	12,0	6	HOUILLES S.O. 1	7,7	6	MESNIL LE ROI A.S. 2	3,0	6	CHESNAY 78 F.C. LE 3		6			
CONFLANS F.C. 2	14,0	6	ISSOU AS 1	7,7	6	VILLENNES ORGEVAL 2	4,0	6	ECQUEVILLY EFCE 1		6			
PORCHEVILLE FC 1	14,0	6	VERNEUIL S/SEINE US 2	11,0	6	CARRIERES GRESILLONS 2	6,0	6	MESNIL ST DENIS ASL 2		6			
VELIZY ASC 1	14,0	6	GARGENVILLE STADE 2	15,4	6	FONTENAY LE FLEURY 1	9,0	6	ST GERMAIN EN LAYE F.C. 2		6			
CHANTELOUP LES V. US 1	16,0	6	MAISONS-LAFFITTE F.C 1	15,4	6	TRIEL AC 1	9,0	6	MAISONS-LAFFITTE F.C 2	2,4	6			
CHESNAY 78 F.C. LE 2	16,0	6	ROSNY S/SEINE C.S.M. 2	15,4	6	HOUILLES A.C. 3	10,0	6	MONTESSON U.S. 2	2,4	6			
ROSNY S/SEINE C.S.M. 1	17,0	6	BONNIERES FRENEUSE F.C. 1	16,5	6	VERSAILLES JUSSIEU A.S. 1	10,0	6	CROISSY U.S. 2	3,7	6			
NEAUPHLE-PONT. 2	21,0	6	ST GERMAIN EN LAYE F.C. 1	16,5	6	HOUILLES S.O. 2	14,0	6	ACHERES C.S. 2	fft	fft			
RAMBOUILLET YVELINES 1	33,0	3	ACHERES C.S. 1	d	d	CONFLANS PORTUGAIS 2	15,0	6						

Pts = Points de bonus ou de pénalité au classement

Critérium U12/U13 Futsal

Rejoignez le critérium U12/U13
FUTSAL
Pour la saison 2017/2018

Les conditions

Pas de frais d'engagement la première année

Pas de double licence exigée

Un membre de la Commission et un arbitre officiel à la charge du DYF sur la 1ère partie de saison

Choix du jour et des horaires

Possibilité de plusieurs matches sur une même ville

Poules géographiques

Le public concerné

Garçons et Filles U12/U13
(mixte)

Les objectifs

Permettre d'élever le niveau technique
Former des joueurs polyvalents
Développer l'intelligence de jeu et la rapidité d'exécution gestuelle

FUTSAL

CONTACT :

Karim CHOUIKA

01 80 92 80 20

administration@dyf78.fff.fr